



Paris, le 15 décembre 2005

Communiqué

Braille postal : adressez vos vœux 2006 à un ami aveugle

A partir du portail internet de l'association HandiCaPZéro, le service en ligne « **Braille postal** » vous propose gratuitement la transcription, l'impression en braille et l'envoi de votre message à une personne non-voyante de votre entourage.

Comment ça marche ?

La procédure est simple : à partir de la page d'accueil du portail www.handicapzero.org - rubrique « Braille postal », complétez le formulaire avec les coordonnées du destinataire et rédigez votre texte. HandiCaPZéro transcrit, imprime en braille votre courrier et l'expédie par voie postale sous 24 heures.

L'association s'engage à garder strictement confidentielles les informations reçues et à les détruire après les avoir traitées.

Braille Postal est un service de l'association HandiCaPZéro.

A propos d'HandiCaPZéro

L'association facilite la vie quotidienne des personnes déficientes visuelles.

Elle met en place, en partenariat avec des entreprises et des collectivités, des outils adaptés aux besoins de ces personnes. De nombreux services, sans surcoût pour les personnes déficientes, sont utilisés quotidiennement et permettent un accès autonome à l'information générale, la santé, l'emploi, la consommation, le sport, les loisirs...

Pour toute information complémentaire,
Veuillez contacter le service de presse HandiCaPZéro - Stéphanie Cuppini
au 01 53 40 95 52 ou stephanie.cuppini@handicapzero.org